



Avis de la CDPENAF du 23 janvier 2020

| Nom du demandeur | Nature de la construction | Commune | Avis |
|---|--|--|---|
| EARL LES VERBAUX M. Christian GILLES | Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel à moteur et construction d'un bâtiment agricole à usage d'abri paillé pour bovins et de stockage de fourrage et de matériel agricole avec panneaux photovoltaïques | Berville-la-Campagne | Avis favorable à l'unanimité |
| BOUYGUES TELECOM INFRASTRUCTURES M. Jean-Luc DECAUDIN | Implantation d'un pylône pour antennes et faisceaux hertziens | Vexin-sur-Epte | Avis favorable tacite au 10/01/2020 |
| M. Fabien VANNOOTE | Construction d'une habitation | L.andepereuse | Avis défavorable à l'unanimité Les membres de la commission relèvent une insuffisance de justification du besoin d'une habitation liée à l'activité agricole. La nature de l'activité agricole présente sur la parcelle n'est pas définie.. |
| EARL DE LA ROSERAIE Mme Nathalie et M. Guillaume CROMBEZ | Construction d'un hangar agricole | Piencourt | Avis favorable à l'unanimité Les membres de la commission relèvent que la localisation du projet est cohérente du fait du découpage parcellaire et de la localisation de l'accès à la parcelle. |
| EARL DU BOCAGE M. Frédéric VANDERMEERSCH | Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de paille, foin, aliments et construction de silos de maïs ensilage | Treis Sants en Ouche commune déléguée de Saint Clair d'Arcey | Avis favorable à l'unanimité |
| GAEC BAUDOIN M. Fabien BAUDOIN | Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage et d'une nurserie et extension d'une stabulation | Le Bois Hellain | Avis favorable à l'unanimité |

| | | | |
|---|--|-----------------------------------|--|
| <p>EARL D'HARSANCOURT M. Jérôme MORIN</p> | <p>Construction d'un poulailler Modification de l'implantation et des couleurs de façades</p> | <p>Berthouville</p> | <p>Avis favorable à l'unanimité</p> |
| <p>Mme Christiane MORIN</p> | <p>Construction d'un hangar à usage de stockage de matériel agricole</p> | <p>Verneuses</p> | <p>Avis défavorable à la majorité Les membres de la commission relèvent une insuffisance de justification du besoin d'un bâtiment agricole en dehors de l'exploitation. La localisation du projet en vis-à-vis de l'habitation et non à proximité de bâtiments agricoles pose question quant à la nécessité agricole du bâtiment.</p> |
| <p>EARL DU CLOS MORIN M. Fabien CASTEL</p> | <p>Construction d'un bâtiment agricole</p> | <p>Burey</p> | <p>Avis favorable à l'unanimité</p> |
| <p>SCEA DE LA VARENNE MM Hugues et Laurent ARON</p> | <p>Modification des dimensions et de la façade d'un bâtiment agricole dont le PC a été accordé, afin d'installer une centrale solaire et un local technique (PC modificatif)</p> | <p>Morainville-Jouveaux</p> | <p>Avis favorable à l'unanimité</p> |
| <p>GAEC DU CHENE SERVIN M. Victor DELAVOISPIERE</p> | <p>Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de lin, de palox, de céréales à plat et de remise</p> | <p>Saint-Philbert-sur-Boissey</p> | <p>Avis défavorable à l'unanimité Les membres de la commission relèvent que l'implantation du projet contribue à une consommation excessive de foncier agricole et qu'il engendra des nuisances pour le voisinage (proximité du projet par rapport aux habitations situées Résidence Le Chêne Servain). La commission propose au pétitionnaire d'implanter son projet en lieu et place des porches désaffectées pour plus de cohérence et de compacité du corps de ferme.</p> |

| | | | |
|---|--|------------------------------|--|
| <p>EI HARNISCH Mme Juliette HARNISCH</p> | <p>Construction d'un bâtiment à usage d'écurie, construction d'un bâtiment à usage de stockage, création d'un parking et d'une carrière équestre</p> | <p>Graveron-Sémerville</p> | <p>Avis favorable à l'unanimité La commission relève que la pétitionnaire exerce bien une activité agricole et que la localisation de son projet est cohérente. Le CAUE se déclare à la disposition de la pétitionnaire pour envisager une insertion paysagère de qualité.</p> |
| <p>Mme Amandine BELLENCONTRE et M. Cédric DESLANDES</p> | <p>Construction d'une habitation et d'un chenil</p> | <p>Capelles-les-Grands</p> | <p>Avis favorable à l'unanimité PC faisant suite au CU accordé en avril 2018</p> |
| <p>SCEA CALLENS</p> | <p>Construction d'un bâtiment agricole</p> | <p>Conches-en-Ouche</p> | <p>Avis favorable à l'unanimité</p> |
| <p>EARL DESHAYES M. Christophe DESHAYES</p> | <p>Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de céréales</p> | <p>Champigny-la-Futelaye</p> | <p>Avis favorable à l'unanimité Les membres de la commission relèvent que le projet est situé dans le prolongement des bâtiments existants et que le corps de ferme ne semble pas disposer d'autre localisation possible.</p> |
| <p>M. Marc-Antoine RABEL</p> | <p>Construction d'une habitation</p> | <p>Vannecroq</p> | <p>Avis favorable à la majorité La commission demande à ce que la maison reste à usage professionnel en lien avec l'exploitation.</p> |

| | | | |
|---|--|-------------------|-------------------------------------|
| <p>GAEC DU BOSC AUBERT M. Eric MEULEMAN</p> | <p>Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de cultures et foin avec panneaux photovoltaïques</p> | <p>Les Préaux</p> | <p>Avis favorable à l'unanimité</p> |
|---|--|-------------------|-------------------------------------|

Merci de bien vouloir nous faire parvenir les décisions prises sur ces dossiers.
contact secrétariat CDPENAF : ddtm-sprat-ge@eure.gouv.fr

Le directeur départemental adjoint



Rik Vandererven